

APPEL PUBLIC A SOUMISSIONNER 01/2025

Dans le cadre de la motivation, Jhpiego Guinée accorde une assurance maladie à son personnel sous contrat qui dont le nombre est 27 suscrits et environ 89 dépendants. Pour le faire, elle cherche pour la période allant du 1er janvier au 31 décembre 2026, une compagnie d'assurance capable de fournir cette prestation de façon convenable.

A cet effet, elle exhorte toutes les compagnies d'assurance installées en Guinée et intéressées par cette demande, de soumettre leurs offres administrative et financière.

Ces deux offres doivent contenir les documents ci-après :

Offres Administratives et technique :

- 1- Les documents légaux de la compagnie (Agrément, RCCM ou autre) ;
- 2- La quittance fiscale ou toute autre preuve de conformité aux lois fiscales ;
- 3- L'adresse complète de la compagnie
- 4- La présentation Compagnie (Bref parcours)
- 5- L'expérience de la compagnie dans le domaine d'assurance en General et dans l'assurance maladie en particulier (avec au moins 3 preuves : attestation de bonne exécution, contrats, Bons de commande...) la liste de 3 personnes de références pour d'éventuelles vérifications
- 6- Le CV du personnel dédié à cette prestation
- 7- Le taux de couverture du territoire national,
- 8- La liste des hôpitaux publics et privés de référence par région
- 9- La liste des pharmacies de référence par région
- 10- Le nombre de produits accordé par ordonnance médicale
- 11- La liste des traitements médicaux couverts par cette assurance
- 12- La liste de types de produits pharmaceutiques non couverts par l'assurance
- 13- Préciser la possibilité ou non d'évacuation médicale à l'extérieur ;
- 14- Les conditions de remboursement des frais médicaux

L'offre financière doit comporter :

- 1- La prime individuelle annuelle hors taxe
- 2- Le montant plafond par personne et par an
- 3- La nature et l'étendue de la garantie ;
- 4- Les modalités de paiement souhaitées ;

Les critères de sélection seront :

- 1- La séparation de l'offre Technique à l'offre financière ;
- 2- La complétude des dossiers (RCCM, Coursus fiscal, quittance et autres...), les offres techniques et financières ;
- 3- Existence de preuve d'expérience d'au moins 3 ans dans la restauration de masse ;
- 4- L'existence physique de la compagnie (Adresse complète) ;

- 4- L'existence physique de la compagnie (Adresse complète) ;
- 5- La consistance des CV de l'équipe dédiée ;
- 6- L'existence de la liste des hôpitaux de référence pour la ville de Conakry et pour les régions de l'intérieur du pays
- 7- L'existence de la liste des Pharmacies de référence pour la ville de Conakry et pour les régions de l'intérieur du pays ;
- 8- La liste des traitements médicaux couverts
- 9- La liste de types de produits pharmaceutiques non couverts
- 10- La précisions sur la possibilité ou non d'une éventuelle évacuation médicale
- 11- La prime individuelle annuelle hors taxe
- 12- Le délai de validité de la prime,
- 13- Précision sur la modalité de paiement ;
- 14- Les conditions de remboursement des frais médicaux

A noter que le taux de couverture est de 80%

Les offres technique et financière doivent être présentées sous pli fermé (A4) et séparément avec la mention sur l'enveloppe (A3) scellée qui les contient : « **SELECTION DE COMPAGNIE D'ASSURANCE MALADIE** »

Les offres seront déposées au secrétariat du bureau de Jhpiego, sise à l'Immeuble Guinomar, Corniche nord, Cameroun, Dixinn Tel : 656 00 04 53.

Pour toute question de compréhension, veuillez-vous adresser à Mme Balde Lamarana Sadio Diallo, Tél 620 15 55 55 ou à Mme Houssainatou BALDE Tél 622 34 71 79

La date limite de dépôt des soumissions est le 24 Septembre 2025 à 16 heures 00.

L'ouverture des offres est prévue pour mercredi, le 01 Octobre 2025 à 10h30 dans les locaux de Jhpiego. La présence des Prestataires soumissionnaires est souhaitée à cette séance d'ouverture de plis

Directrice Pays

Pr Yolande Hyjazi

